

LES PREMIERS CHEFS DES C.R.S.

Le Colonel Lucien GAUTHIER



**Chef d'Etat- Major
des Compagnies Républicaines de Sécurité
à la Direction Générale de la Sûreté Nationale
du 01^{er} Septembre 1949 au 30 Mai 1953.**

GAUTHIER Lucien, François, Paul est né le 15 Avril 1897 à la Mairie d'ALFORTVILLE (Département de la Seine devenu depuis le département du Val de Marne. Acte de naissance N° 83.

*** Le grand- père maternel de Lucien GAUTHIER, Jules PLARD était le Secrétaire de la Mairie d'ALFORTVILLE. Sa naissance dans cette ville est liée à cette situation, car ses parents Jacques GAUTHIER et Juliette PLARD habitent à l'époque 77, Rue TURBIGO 75003 PARIS. (à proximité du Lycée TURGOT et la Place de la République)***

La famille de Lucien GAUTHIER est originaire du département de la Nièvre. Son père Jacques GAUTHIER, négociant, est né le 02 Février 1863 à SAINT- GRATIEN- SAVIGNY (Nièvre). Il était le descendant de Hubert GAUTHIER, représentant de commerce, né à CERCY- LA- TOUR (Nièvre).

Le Colonel Lucien GAUTHIER est décédé le 04 Mai 1986 à LUZY (58170). Il demeurait à « Le Chariol » à FOURS (58250).

J'ai poursuivi mes recherches auprès du service de l'Etat Civil de la Mairie de FOURS. (58250) (Chef lieu de canton - Arrondissement de CHATEAU- CHINON- Département de la NIEVRE.

Après avoir pris contact avec le Docteur Georges PEREIRA, Maire de la Commune de FOURS, celui- ci m'a indiqué le nom de l'Historien du Canton : Monsieur Yves DUCROIZET qui demeure à CERCY- LA- TOUR.

Il est à noter que Monsieur Yves DUCROIZET partageait une passion commune de l'histoire avec Madame Marthe GAUTHIER, épouse du Colonel Lucien GAUTHIER.

La famille du Colonel Lucien GAUTHIER a confié les archives personnelles de ce dernier à Monsieur Yves DUCROIZET.

Toutes recherches comportent une part de chance au niveau des contacts que l'on peut établir et des rencontres que l'on peut nouer. En la circonstance, la contribution exceptionnelle de Monsieur Yves DUCROIZET m'a largement facilité la tâche.

Il a bien voulu me faire parvenir une photographie du Colonel Lucien GAUTHIER en tenue d'uniforme ainsi que plusieurs pièces (photocopie du livret de famille, un extrait de son livre « Canton de FOURS » par Yves DUCROIZET Editions de La CAMOSINE – 2013 « UNE FAMILLE DE FOURS : LES GAUTHIER. Un récapitulatif sur le parcours personnel du Colonel Lucien GAUTHIER. Le Discours prononcé par le Préfet de Seine et Oise (01^{er} Mars 1950 au 11 Novembre 1955) Roger, Pierre GENE BRIER qui sera nommé ensuite Préfet de Police de PARIS. Remise de la cravate

de Commandeur de la Légion d'Honneur au Colonel Lucien GAUTHIER le 05 mai 1954 à VERSAILLES.

Je vous livre en totalité le contenu des cet apport inespéré.

« La fin des études de Lucien GAUTHIER est sanctionnée par l'obtention du Baccalauréat en sciences.

Il épouse à FOURS le 28 Septembre 1920 Mademoiselle ROUSSET Marthe, Jeanne, Julienne née le 10 Octobre 1901 à FOURS (Nièvre). Décédée le 13 Octobre 1990 à CHATEAU- CHINON. A la date de son mariage, il exerce la profession d'Agriculteur à FOURS. Deux enfants naissent de cette union. Jacques, Lucien, Marc GAUTHIER le 07 Septembre 1921 à FOURS, plus connu sous le nom d'Oscar GAUTHIER, peintre. Décédé le 17 Juillet 2009 à PARIS (75018) et Henri, Emile, Roger GAUTHIER né le 06 Avril 1926 à FOURS, Chirurgien- dentiste. Décédé le 03 Février 2011 à PARIS (75014).

Son livret militaire le décrit ainsi :

Signalement : Yeux gris, front ordinaire, dos rectiligne, visage ovale.
Taille : 1 mètre 69 centimètres.

Quelques dates :

1916 : jeune soldat appelé service armé. Classe 1917 de la subdivision de la Seine. Incorporé au 129^{ième} RI dirigé à Saint Maixeuil. Suit des cours d'élève aspirant.

Caporal le 15/08/1916- Sergent le 15/09/1916- Aspirant le 15/10/1916.

Suit les cours de CIM du Havre le 18/10/1916.

Dirigé sur le bataillon du 129^{ième} RI le 27/11/1916. Passe au 24^{ième} RI le 04/12/1916.

Accomplit un stage de signalisation au Centre d'Instruction de STAINS du 04/01/1917 au 29/01/1917.

Promu Sous- lieutenant le 07/02/1918 au 24^{ième} RI.

27 Septembre 1917 : Citation à la 6^{ième} DI – ordre N° 257.

13 Septembre 1918 : Citation à la 6^{ième} DI – ordre N° 344.

25 Septembre 1918 : Citation à la Brigade- Ordre 81 du JO.

Fantassin au cours des deux guerres 1914- 1918 et 1939- 1940.

Blessure inter- sourcilière par un éclat d'obus le 19/08/1918.

Evacué blessé le 19/08/1918. Repart à l'arrière le 16/01/1919.

Evacué à l'hôpital de MOULINS le 29/05/1919.

Mis en congé de démobilisation le 25/09/1919.

Sous- Lieutenant de réserve par décret du 07 Juin 1921.

Passe du 24^{ième} RI au 13^{ième} RI par DM du 20/06/1922.

Passe au 96^{ième} RI par DM du 14/09/1923.

Lieutenant au 95^{ième} RI en 1924.

Lieutenant de réserve par décret au centre mobilisation N° 52 par DM du 29/12/192.

Croix de Guerre 1914- 1918 avec citations.

1930 : Domicile 108, Rue de la Folie- Méricourt 75011 PARIS. Il exerce la profession d'Agent d'Assurances.

Décret du 31/12/1930 : Chevalier de la Légion d'Honneur au Lieutenant GAUTHIER au centre de Mobilisation N° 52 au E.P.O.R. de REUILLY. Médaille remise le 04 Janvier 1931. (12 Février dans d'autres textes).

1933 : Au tableau d'avancement pour Capitaine . JO du 04 Mai 1933. Puis Capitaine par décret du 18/12/1933 à compter du 25/12/1933.

01^{er} Octobre 1933 : Témoignage de satisfaction à l'ordre du Régiment.

20 Juin 1934 : Témoignage de satisfaction du Général commandant la Place de PARIS.

1935 : Capitaine de réserve du C.M. N° 52 E.P.O.R. de REUILLY.

26 Septembre 1935 : Témoignage de satisfaction à l'ordre de la Division.

1936 : Période de 24 jours au 95^{ième} RI à AVORD.

Adresse en 1936 : 14, Rue Serpente 75006 PARIS et Montpris La Nocle-Maulais (Nièvre)

07 Septembre 1936 : Témoignage de satisfaction à l'ordre de la Division.

Muté au CMI 213 à VERSAILLES le 31/12/1937.

20 Février 1939 : Témoignage de satisfaction du Colonel GARNIER Directeur de l'Ecole de Perfectionnement des Officiers de Réserve d'Artillerie de la Région de PARIS.

1940 : Capitaine au 24R/T.

Blessure provoquée par un éclat d'obus le 09/06/1940 sur le flanc droit. Eclat inclus région de la veine cave. Gène fonctionnelle importante. Phlébalgie œdème marqué à la marche. Il a également deux cicatrices sur le flanc droit avec présence d'un éclat métallique quadrangulaire de 1 cm de côté dans les parties molles de la fesse droite au niveau de la 1^{ère} vertèbre sacrée.

Ces blessures plus celles de 1918 diminuent sa capacité de travail de 70%.

1940 : Domicilié 14, Rue Serpente 75006 PARIS et à la Nocle-Maulais(58195) Canton de FOURS.

Mai 1941 : Officier de la Légion d'Honneur.

Démobilisé le 27/02/1942. Il entre dans la Sûreté Nationale le 01^{er} Mars 1942.

01/05/1942 : Il est mis à la disposition du Préfet Régional d'ANGERS.

Commandant des Gardiens de la Paix des Corps Urbains de Police à partir du 01^{er} Mars 1942. Commandant de 2^{ième} Classe.

Il doit rejoindre VERSAILLES pour suivre pendant deux mois des cours de Sécurité Publique.

Commandant du Groupe Mobile de Réserve (GMR) DUPETIT THOUARS en mai 1942. Lieu d'implantation TOURS. (Région Administrative XVIII ANGERS). Commandant de 1^{ère} Classe le 01^{er} Mars 1943.

Arrêté du 14 Septembre 1943 : Il est nommé Commandant Principal, Adjoint au Commandant Régional des GMR de la Région de LYON. Il est installé le 01^{er} Octobre 1943. Commandant Principal de 2^{ième} Classe.

Mais le 11 Février 1944, les autorités allemandes s'opposent d'une part à sa nomination à la Direction Régionale de LYON et d'autre part à son maintien dans les Services de Police. Il doit soit démissionner soit demander sa mise en disponibilité.

15/03/1944 : Mise en congé avec solde pour trois mois à compter du 14/02/1944.

Arrêté du 30/05/1944 au 10/06/1944, Mise en disponibilité.

Par Arrêté du Ministre de l'Intérieur en date du 01/11/1944, il devient Commandant Régional des GMR de la région de VERSAILLES en remplacement du Commandant DERUTIN. Il est promu Commandant de Groupement de 2^{ième} Classe.

Croix de Guerre 1939/1945.

Domicile : 14, Rue Serpente – 75006 PARIS.

Réformé pour blessure de guerre.

Promu sur place, Commandant de Groupement des CRS de 1^{ère} Classe à compter du 01/11/1948. Colonel à la Caserne des Coches Avenue de Sceaux à VERSAILLES. Initialement le GMR Ile de France- était implanté Rue de l'Indépendance en Janvier 1943 puis à la Caserne des Coches Avenue de Sceaux à VERSAILLES fin 1943. Ce GMR deviendra le 08 Décembre 1944 la CRS N° 2 VERSAILLES. Le siège du Groupement des CRS I sera implanté à VERSAILLES. C'est en Avril 1971 que la CRS N° 2 viendra occuper la « Vaucressonnière » à VAUCRESSON (92240) Hauts de Seine.

17/08/1949 : Il est chargé dans l'intérêt du service, des fonctions de Chef d'Etat Major des C.R.S. à la Direction Générale de la Sûreté Nationale à compter du 01/09/1949.

Il reçoit la Médaille Commémorative de la Guerre 1939- 1945 avec Barrette Défense Passive.

20/02/1952 : Médaille d'Honneur de la Police Française.

Retraité le 31 Mai 1953.

18/06/1953 : Chef d'Etat Major Honoraire des CRS.

05 Mai 1954 : Commandeur de la Légion d'Honneur ».

Le Colonel Lucien GAUTHIER avait deux passe-temps favoris : le dessin et la peinture. Pendant sa période d'inactivité, il dessinait les rues de PARIS. A la retraite, il illustra les livres écrits par son épouse sur l'Histoire locale de la région de FOURS en signant ses dessins LG du Chariol.

REMISE DE LA CRAVATE DE COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR AU COLONEL Lucien GAUTHIER LE 05 MAI 1954 à VERSAILLES.

Par Monsieur Roger GENEVRIER, Préfet de seine et Oise.

En présence du Directeur Général de la Sûreté Nationale : Monsieur Robert HIRSCH, Du Colonel Henri MIR successeur du Colonel Lucien GAUTHIER, du Lieutenant- Colonel CHALEMBEL.

« Mon Cher Colonel,

Puisqu'il m'a été donné par vous – même, la joie de vous consacrer Commandeur dans notre Ordre, je crains que votre souriante modestie que nous aimons, souffre de ce que je vais vous dire. Car, tandis que je vous remets cette cravate qui vous est attribuée au titre d'ancien Chef d'Etat-Major des C.R.S. , je ne puis oublier le glorieux passé qui fût le vôtre pendant la guerre de 14- 18 et pendant la guerre de 39- 45.

Messieurs, je ne vous dirai pas dans le détail ce que furent les services de guerre de notre ami, le Colonel GAUTHIER.

Il vous suffit de savoir que celui dont nous consacrons les mérites, n'a cessé d'être un chef valeureux, un homme de devoir et qu'il a su, au cours de sa brillante carrière, donner à ses entreprises une fermeté de soldat et une générosité de chef. S'offrant à tous en exemple il a su, parmi ses indiscutables qualités militaires sauvegarder la part du cœur, ne renonçant pas à sourire sous les blessures et à espérer dans le désespoir.

Je n'ai pas eu, pour ma part, sous mon autorité le Colonel GAUTHIER lorsqu'il fut Commandant de Groupement à VERSAILLES, mais je sais combien son passage ici a marqué et je veux voir dans la désignation de parrainage qui a été faite par lui et qui lui permettait de revenir sur les lieux

de son commandement, un geste de tendresse et de fidélité vers ceux qui furent ici sous ses ordres et qui aimèrent le servir.

Je crois d'ailleurs que, lorsque dans une carrière l'on est passé, à quelque titre que ce soit, par VERSAILLES, l'on ne peut détacher sa pensée de cette prestigieuse Cité vers laquelle on aime tendre des élans de ferveur et de satisfactions personnelles.

Autour de vous, Mon Cher GAUTHIER, M. le Directeur Général de la Sûreté Nationale, M. L'Inspecteur Général de l'Administration en Mission Extraordinaire pour la 1^{ère} Région, vous donnent par leur présence un témoignage d'estime auquel, je le sais, vous êtes très sensible. Je les salue, tous deux, très cordialement en leur disant combien je suis heureux de les accueillir dans le département.

Sans doute, mon Cher Colonel, ces personnalités qui vous entourent, ainsi que M. le Colonel MIR qui fut à deux reprises votre successeur, le Lieutenant- Colonel CHALEMBEL, ces officiers, vos camarades qui furent sous vos ordres et qui sont à vos côtés, vous donnent-ils dans votre nouvelle position de retraité l'immense réconfort d'une fidélité que, seuls, vos mérites ont su retenir.

Mais cela ne va pas, je le comprends sans une certaine nostalgie, la nostalgie qui demeure au fond du cœur des hommes d'action parmi leurs années de repos.

Ne pensez pas à cela dans cet instant, mais au contraire, trouvez dans l'acte qui s'accomplit la plénitude de l'homme qui a su servir simplement et sans tapage son pays.

Vous avez choisi pour la dernière partie de votre carrière un corps d'élite : les C.R.S. qui ont pour mission de maintenir l'ordre républicain. Il n'est pas de semaine où je n'apprécie les efforts, le dévouement, les initiatives de ces officiers et de ces hommes qui, dans les moments durs ou dans des moments plus calmes, lorsque notamment je fais appel à eux pour améliorer la circulation routière, savent accomplir rigoureusement et parfaitement leur devoir et leur mission.

En me donnant la joie de vous décorer vous me donnez la joie de dire à ce groupement de C.R.S. qui vous est cher mon estime et ma confiance. Je voudrais que vous compreniez que ces deux mots estime et confiance ont un synonyme qui s'appelle : l'amitié.

Que vos années de retraite vous donnent les satisfactions que l'homme heureux sait cueillir sur la route. Vous êtes digne de ce bonheur.

Colonel Lucien GAUTHIER, au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, nous vous faisons Commandeur de la Légion d'Honneur ».

Extrait du livre « Canton de FOURS » par Yves DUCROIZET Editions de la CAMOSINE – 2013.

UNE FAMILLE DE FOURS : LES GAUTHIER

« Marthe GAUTHIER née ROUSSET (1901- 1990) passionnée d'histoire, écrivit plusieurs ouvrages sur l'histoire de la région :

- Au carrefour des trois provinces Nivernais Bourgogne Bourbonnais en trois volumes.
- Passé méconnu de la baronnie de Vitry-sur-Loire et des prieurés de Montambert et Cronat en 1966.
- La Nocle et ses Seigneurs de la Fin Dupuis-Montbrun, le Maréchal de Villars de Vogüé, Les villages de Beuvray, Champveois, Fours, Hiry, La Nocle, la Roche Millay, Maltat, Maulaix, Rémilly, Saint Seine, Savigny- Poil-Fol, Tazilly, Ternant, Thaix en 1968.
- Des sables de Loire au granit du Morvan, Bourbon- Lancy, Issy-Lévêque, Madame de Genlis, Luzy, Saint- Honoré- les-Bains, Maltat, Grury, Saint- Aubin-sur- Loire, Mont Chalmoux, Cressy-sur- Somme, Fléty, Sémelay, Millay, Chiddes, Préporcher en 1971.
- Comté du Charolais Histoire générale et particulière en deux tomes : Blanzay, Charolles, Digoin, Gueugnon, Montceau-les-Mines, Montchanin, Mont-Saint-Vincent, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges avec 196 anciens fiefs en 70 paroisses et leur population en 1973.
- Chaussin Maison féodale de Bourgogne- Franche-Comté depuis le X^e siècle et ses alliances et devenir dont la branche aînée et celle de Longwy-sur-le-Doubs, la Marche-en-Bresse, Beauchemin à Chemin, Layé en Beaujolais du Bourbonnais et du Nivernais, ouvrage représentant 75 blasons en 1980.

Son époux, le Colonel Lucien GAUTHIER (1897-1986) était Officier d'Infanterie, Chef d'Etat- Major, Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1914- 1918 et 1939- 1945.

Il fut à l'origine de la création des C.R.S. (Compagnie Républicaine de sécurité).

Ils habitaient « Le Chariol » à FOURS. Oscar un de leurs fils est né à FOURS le 7 septembre 1921. Après l'école nationale des Beaux- Arts, puis après la seconde guerre mondiale, il voyagea aux U.S.A., puis au Mexique. Là, il découvrit les musées et l'art précolombien ainsi que les grands fresquistes mexicains. Il peignit et vendit certaines toiles au cours de ce voyage, puis rentra en France en Juillet 1948. En 1959, il épouse Aline EON à Paris. Leur fille Armelle naquit en 1966. Oscar GAUTHIER expose en exclusivité mondiale à la galerie Arnoux et dans de nombreuses expositions tant en France qu'à l'étranger ».

REMERCIEMENTS :

J'adresse mes remerciements appuyés à Monsieur Yves DUCROIZET pour la confiance qu'il m'a témoignée en m'adressant les photocopies des documents cités supra ainsi qu'une photographie du Colonel Lucien GAUTHIER.

Monsieur le Docteur Georges PEREIRA, Maire de FOURS, qui m'a judicieusement orienté vers Monsieur Yves DUCROIZET.

Madame Marie- Hélène DUROT, Secrétaire de la Mairie de FOURS- Service de l'Etat Civil – pour sa disponibilité, la qualité de son accueil et sa réactivité.

Monsieur Jean- François WEISS qui entretient la propriété « Le Chariol » à FOURS.

Madame Corinne NORTIER, Attachée de Conservation du Patrimoine, Responsable des Archives Municipales de la Ville d'ALFORTVILLE.

Les Services de l'Etat Civil de la Mairie de PARIS.

Alain CROSNIER.